

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup tenue le 23 juin 2025, à 19 h 30, au Centre de services de Rivière-du-Loup, au 464, rue Lafontaine, à Rivière-du-Loup, à laquelle il y a quorum sous la présidence de monsieur Jean-François Lévesque, président.

CA 2025-06-0441 TARIFICATION DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE REPAS, D'HÉBERGEMENT ET DE REPRÉSENTATION 2025-2026

CONSIDÉRANT QUE la *Politique concernant les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation* prévoit la détermination annuelle de la tarification;

IL EST PROPOSÉ par Dominique Brière et résolu :

QUE la tarification concernant les frais de déplacement, de repas, d'hébergement et de représentation pour l'année scolaire 2025-2026 soit la suivante :

- les taux au kilomètre pour les frais de déplacement sont indexés conformément au taux en vigueur par le Conseil du Trésor, et ils seront ajustés en cours d'année scolaire au besoin. En date du 1^{er} juillet 2025, ils seront de :
Allocation au kilomètre de : 0,64 \$/km
Covoiturage : 0,69 \$/km
Courte distance : 6,40 \$
- 69 \$ par jour pour les frais de repas, soit 15 \$ pour le déjeuner, 22 \$ pour le dîner et 32 \$ pour le souper à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire;
- une allocation de 40 \$ par jour pour les frais d'hébergement sans présentation de reçu.

Adoptée à l'unanimité.

Copie certifiée conforme,
Rivière-du-Loup, le 25 juin 2025

La secrétaire générale,


Geneviève Soucy